

Liban La vie cachée des domestiques

Les employées de maison asiatiques et africaines seraient environ 200 000 au Liban. Souvent maltraitées, beaucoup d'entre elles subissent injures et exploitation. Malgré les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), la situation évolue peu. Sarah Masson



Photos : Sarah Masson

L'histoire de Sidonie, comme toutes les autres, commence bien, ou presque. Il y a bientôt trois ans, elle décide de quitter Madagascar et son fils de huit ans pour faire fortune au Liban. Elle paie les services d'une agence de recrutement malgache, qui s'occupe des formalités administratives et de son billet d'avion. À son arrivée, elle

est prise en charge par une agence libanaise. Le système semble rassurant. Sidonie est accueillie par sa « famille » à l'aéroport. On lui confisque son passeport. Et elle se met rapidement au travail. Très vite, la situation se dégrade. Sidonie doit travailler sans relâche de cinq heures du matin à dix heures du soir, parfois jusqu'à minuit. À 26 ans, elle doit tenir une maison de six personnes :

« Je devais tout faire : la lessive, la cuisine, m'occuper des [trois] enfants et de la grand-mère... » Sa chambre à coucher ? Le balcon. Pour prendre ses repas, on lui fait une place sur la machine à laver, parmi les vêtements sales.

Suk-Maya, une Népalaise de 26 ans, est quant à elle restée cinq mois chez ses anciens

employeurs. La liste des exactions est longue. Régulièrement battue, elle était sous-alimentée et on lui accordait en général trois heures de sommeil par nuit. Ce qu'elle retient de cette période, c'est surtout une humiliation permanente : par exemple, elle n'était pas autorisée à boire et manger dans la même pièce que ses employeurs et devait s'asseoir par terre. Les conditions de travail sont variables d'un employeur à l'autre. Les agressions physiques ou sexuelles sont le fait d'une minorité, mais elles concernent malgré tout plusieurs milliers de personnes par an (entre 10 000 et 20 000)⁽¹⁾. Beaucoup n'ont pas le droit de sortir. Un tiers n'a jamais eu de jours de congé. Agressions verbales, salaires non payés ou journées de travail trop longues sont les plaintes les plus courantes. Poussées par une situation d'extrême pauvreté, des milliers de femmes, majoritairement originaires d'Éthiopie, des Philippines, du Bangladesh, du Sri Lanka et du Népal, partent travailler chaque année dans les pays du Proche-Orient et du Golfe⁽²⁾. Elles seraient 1,5 million en Arabie Saoudite, 200 000 au Liban (pour un pays de quatre millions d'habitants) et 77 000 en Jordanie⁽³⁾. Au moment du premier choc pétrolier en 1973, les travailleuses asiatiques sont arrivées en masse dans la région, qui manquait de main d'œuvre. À la fin de la guerre civile dans les années quatre-vingt-dix, les Africaines sont venues grossir les rangs des petites mains du Liban.

Osang, une Philippine de 45 ans, est arrivée en 2008. Auparavant, elle a travaillé pendant plusieurs années à Dubaï et au Koweït. Elle a beaucoup à dire sur le sort réservé à cette main d'œuvre dans la région. Et se fait un devoir de tout raconter. Elle a d'abord été engagée chez un couple de riches retraités. Elle passait le plus clair de son temps avec l'époux, à Baalbek, dans l'arrière-pays.

« Pendant mes deux années avec cet employeur, je lui ai appris à se comporter avec respect », raconte-t-elle. Un euphémisme pour expliquer qu'il fallait lutter sans cesse pour échapper aux assauts du vieil homme. Elle ne s'est jamais laissé faire : « Il faut se battre. Lorsque tu sors de ton pays, tu dois être armée pour te défendre ! » Osang a été chassée par son deuxième employeur, une jeune femme de 24 ans, qui a conservé ses affaires et son passeport. Elle se retrouve sans visa et doit travailler illégalement. Tant qu'elle ne trouve pas de nouvel employeur, elle ne peut pas retourner aux Philippines. Isolées, ces femmes sont donc à la merci



Osang, Philippine de 45 ans, est arrivée au Liban en 2008.

de leurs employeurs. Juridiquement, elles sont prisonnières du système de « parrainage » (*kafala* ou sponsorship), le contrat entre l'agence et l'employeur, sans lequel elles ne peuvent pas avoir de visa. En cas de mauvais traitement, l'employée n'est pas protégée. Si elle s'évade, elle devient sans-papiers. Ce système est régulièrement remis en cause au Liban. Pourtant, la législation n'a toujours pas avancé. Les domestiques gagnent en moyenne 80 à 250 dollars mensuels (dont la quasi-totalité est envoyée à leurs familles dans leurs pays d'origine). Elles sont toujours considérées comme des êtres humains de seconde zone et n'ont aucun droit social.

Elles jouent pourtant un rôle essentiel dans un pays où les services de l'État sont peu présents. « Elles remplacent tout un système mal adapté, explique Najla Chahda, responsable de Caritas Migrants à Beyrouth. Il n'y a pas de services sociaux, il y a peu de garderies et l'école se termine à 14 heures. » Dès lors, presque chaque couple a quelqu'un à la maison (le système de parrainage exige que la jeune femme dorme chez son employeur). Depuis janvier 2009, les employées de mai-

son et leurs patrons doivent signer un contrat unifié devant le notaire⁽⁴⁾. Il oblige notamment l'employeur à offrir un cadre de vie décent et des conditions de travail respectables : un jour de congé par semaine, une chambre individuelle, pas plus de dix heures de travail par jour et au moins huit heures de repos consécutif. Mais cette mesure fait l'impasse sur des pratiques courantes, comme la confiscation du passeport, l'enfermement ou l'interdiction de sortie. Une convention de l'Organisation internationale du travail (OIT), signée en juin 2011 exige que les travailleurs domestiques puissent bénéficier d'un salaire minimum. Mais la question reste taboue au Liban. En effet, c'est toute une chaîne d'intermédiaires corrompus qu'il faudrait remettre en question. Après de nombreux cas de maltraitances pouvant aller jusqu'à la mort, plusieurs pays, comme Madagascar ou l'Éthiopie, ont interdit aux agences locales d'envoyer leurs ressortissantes au Liban. En vain. Les femmes continuent d'arriver illégalement.

Malgré des parcours accidentés, la vie s'écoule chez les femmes migrantes de Beyrouth. Celles qui le peuvent se retrouvent tous les dimanches pour discuter, rire, pique-niquer, aller à la messe. Beaucoup voient cette expérience comme une parenthèse dans leur vie : un jour, elles retourneront au pays avec un petit pécule pour ouvrir une épicerie. Lydia, une Kényane de 23 ans, s'est battu et a changé plusieurs fois d'employeur. Aujourd'hui sans papiers, elle fréquente régulièrement la communauté des travailleurs migrants, avec une seule idée en tête : retrouver son pays et ses proches. « Si j'en avais le pouvoir, je libérerais tous les Kényans et je les ramènerais chez eux. Ce n'est pas humain ce qui se passe ici, même en Afrique, on ne traite pas les gens comme ça ! » ■

(1) Selon les chiffres de Ray Jureidini, professeur de sociologie à l'université libano-américaine. Cf. le documentaire *Maid in Lebanon*, de Carole Mansour.

(2) 21 000 Philippines, 25 000 Éthiopiennes, 80 000 Sri Lankaises, selon l'OIT.

(3) Selon l'OIT, les femmes (dont la plupart sont employées domestiques) constituent un tiers des 22 millions de travailleurs étrangers dans la région.

(4) Ce contrat est le fruit des travaux d'un comité directeur regroupant plusieurs ministères, la Sûreté générale, Caritas, l'OIT, les ambassades, etc.